

*Question présentée par le député :*

*M. Jean Romain*

*Date de dépôt : 27 avril 2021*

## Question écrite urgente

**Ne faudrait-il pas revoir entièrement le système d'accueil des prétendus mineurs non accompagnés (MNA) ?**

Les MNA sont une préoccupation pour la police genevoise ainsi que pour les polices d'autres pays. Les MNA sont une population extrêmement mobile, raison pour laquelle il est difficile de connaître de manière précise l'ampleur du phénomène à Genève. La plupart de ces mineurs viennent du Maghreb (Algérie et Maroc) et voyagent entre la France, l'Espagne et la Suisse. Cette population commet des délits par opportunité dont la plupart portent atteinte au patrimoine. Ces jeunes représentent une population désœuvrée et polytoxicomane. Le fait que ces jeunes soient sous influence les rend parfois très violents. Face à l'augmentation des vols et des agressions de rue à Genève, la police a mis en place en 2020 un groupe « vols et agressions de rue ».

La totalité de ces personnes est dépourvue de pièces d'identité. La convention internationale sur les droits de l'enfant contient des garanties particulières pour protéger tous les mineurs, indépendamment de leur situation illégale en Suisse. Cependant, le problème provient du fait que beaucoup d'entre eux se sont révélés être majeurs. La police de proximité a traité environ 400 dossiers et, **dans 62% des cas, les personnes se sont révélées être des adultes**. Le travail de la police de proximité génère des milliers de questionnaires et de réponses : il s'agit d'envoyer les données recueillies à Genève aux différents systèmes des pays voisins, car il n'y a pas de système généralisé au niveau européen. L'ampleur de ce travail est donc très importante en heures et du point de vue financier.

L'efficacité d'un système qui génère  $\frac{2}{3}$  de tricheurs ne peut satisfaire un esprit rationnel.

Ma question est donc la suivante :

*Ces 62% d'adultes qui se font passer pour mineurs mettent en péril tout le système pour le tiers qui reste de mineurs qui ont droit à ces prestations. Genève n'a-t-elle pas intérêt à solliciter une réflexion au niveau fédéral visant à repenser le système ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance de la réponse qu'il apportera à la présente question.